



Volgelsheim, le 21 janvier 2020

La Communauté de Communes acquiert une nacelle

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach a récemment fait l'acquisition d'une nacelle. Cette dernière est notamment mise à disposition payante des communes de la CCPRB.

Elle a été livrée aux ateliers techniques de la CCPRB fin d'année 2019 et a été mise à disposition des communes dès janvier 2020.

Les conditions d'utilisation de la nacelle par les communes

En cas d'utilisation par des agents communaux, la vérification et le respect des obligations réglementaires de formation restent de la responsabilité des communes. Possibilité de mise à disposition d'un agent formé par l'intercommunalité, sous réserve d'un délai de 15 jours entre la sollicitation et l'intervention (dérogation possible dans le cas de situation urgente et imprévisible, en particulier en cas de danger pour les populations).

Les tarifs

	Nacelle seule	Nacelle 1 agent utilisateur
1/2 journée (8h30 - 12h ou 13h00 - 16h30)	114 €	205 €
Journée (8h30 - 16h30)	229 €	411 €

La nacelle, informations techniques :

- nacelle sur porteur VL (< 3,5 T) : permis B ;
- hauteur d'accès maximum = **20m** ;
- déport maximum = 9m depuis la base et jusqu'à **10m de hauteur** ;
- **pantographe qui permet une élévation droite**, et de maintenir un déport égal de 9m maximum, sur une fourchette d'élévation de 2 à 10m ;
- **le panier est isolé 1000 V** et permet de faire des interventions d'ordre électrique en basse tension en toute sécurité (intervention sur éclairage public et décorations de Noël par exemple) ;
- elle est équipée d'un **maximum de dispositifs de sécurité** pour les utilisateurs (contrôle lumineux des stabilisateurs, anti-dévers électronique, limiteur de moment double, etc..)
- **Elle est équipée d'un rack à panneaux de signalisation et d'un porte cône** et sera donc toujours accompagnée de la signalisation routière nécessaire, en plus des dispositifs lumineux (gyrophare, panneau tri-flash) obligatoires pour les interventions sur voirie circulée.

En pièces jointes : deux photos de la nacelle

Contact presse :

Jessica DALSTEIN, chargée de communication
03 89 72 14 99 - jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr